

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -
REGLEMENT DE CONSULTATION**

**MARCHE 2015/07 :
TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX**

1- Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune d'HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye – BP 24
44410 HERBIGNAC

2- Procédure de passation :

Procédure Adaptée (article 28 du C.M.P)

3- Objet de la consultation :

Travaux d'entretien des chemins ruraux

4- Descriptif :

LOT 1 : Dérasement des accotements et curage de fossés

LOT 2 : Reprofilage des chemins ruraux :

Remise en mouvement des matériaux existants, nivellement et cylindrage.

Apport de matériaux si nécessaire

Travaux à réaliser entre semaines 36 et 40.

5- Lieux où l'on peut demander le dossier de consultation :

Services Techniques :
Commune d'HERBIGNAC
Tél. : 02.40.88.90.01 Fax : 02 40.40.88.89.97
Mail : contact@herbignac.com

Le dossier sera remis gratuitement sur demande écrite (courrier ou fax ou mail).

Il est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation : www.herbignac-marches.com

6- Procédure ouverte

Date limite de réception des offres :

Lundi 18 mai 2015 à 12h

Constitution de l'offre :

- Acte d'engagement rempli, daté et signé, dont engagement sur le délai
- Bordereau de prix unitaires à remplir, en indiquant le détail des prestations prévues par lieu.
- Justificatifs candidatures :
 - Description des moyens de l'entreprises (financiers, humains, techniques, qualification) sur 6 pages maximum, à rédiger.
 - Attestation sur l'honneur à remplir, dater et signer

- Mémoire technique : 1 dossier technique par lot (si vous répondez aux 2 lots)
 - Description précise des moyens mis en place pour la réalisation des prestations du marché : matériel (liste précise) et humains (nombre, qualifications...) sur 10 pages maxi.
 - Engagement express sur le délai ou remarques particulières sur le délai.

Adresse où les offres doivent être transmises :

Les offres seront transmises en recommandé avec accusé de réception sous enveloppe avec la mention, en haut et à gauche, « **Procédure adaptée –Marche 2015/07 : Travaux d’entretien des chemins ruraux – Lot n° : – NE PAS OUVRIR** », à l’adresse suivante :

Monsieur le Maire
1 avenue de la Monneraye - BP 24
44410 HERBIGNAC

ou remises contre récépissé à l’accueil de la mairie.

Les offres des candidats seront rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les offres seront établies en euros.

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique, n’est pas autorisée.

7- Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Le candidat doit remplir les conditions d’accès à la commande publique prescrites par l’article 43 du Code des Marchés publics. **Une attestation sur l’honneur que l’entreprise n’est soumise à aucune de ces interdictions sera à présenter.**

Le candidat doit justifier de ses capacités techniques. **Une description des moyens de l’entreprises (humains, techniques, qualification) sur 6 pages maximum, est à rédiger.**

Les attestations d’assurances seront exigées.

8- Délai de validité des offres

90 jours

9- Les renseignements complémentaires d’ordre administratif et/ou technique peuvent être demandés auprès de :

Madame GUILLOUX pour les renseignements administratifs et
Monsieur LOGODIN pour les renseignements techniques
Services Techniques
1 avenue de la Monneraye
44410 HERBIGNAC
Tel : 02.40.88.90.01 Fax : 04.40.88.89.97

10- Sélection des candidatures et critères de choix :

Ne sont pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 à 46 du CMP, donc celles qui n’auront pas transmises l’attestation sur l’honneur correspondante.

Les critères du choix de l’offre économiquement la plus avantageuse:

- 1) 25 % moyens alloués aux travaux
- 2) 25% sur le délai
- 3) 50% sur le prix

La commune se réserve la possibilité de négocier les offres.

11- Date d'envoi à la publication :

Jeudi 16 avril 2015